



**DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE DES HAUTES-ALPES**

Bureau de la scolarité et de l'orientation

Mme HUGUES Sylvie

☎ : 04.92.56.57.21

Gap, le juin 2015

A P P E L

NOTIFICATION DE LA DÉCISION D'ORIENTATION

Nom et Prénom de l'élève :

Etablissement d'origine :

J'ai l'honneur de vous communiquer la décision d'orientation prise pour votre enfant par la commission d'appel.

NIVEAU :

DÉCISION D'ORIENTATION :

Pour l'inspecteur d'académie – directeur
académique des services de l'éducation
nationale des Hautes-Alpes
L'inspectrice de l'éducation nationale chargée
de l'information et de l'orientation

Martine DELÉPINE

MOTIVATION DE LA DÉCISION EN CAS DE REFUS :

NOTE :

- *L'affectation relève de la commission d'affectation et fera l'objet d'une notification ultérieure.*
- *Après l'appel, pour tous les niveaux, la famille peut opter pour le redoublement.*